

ACM Maison Intercommunale de l'enfance  
Place de l'église

60520 LAVERSINES

Tél : 03.44.02.42.32/ 06.37.80.20.20

Mail : [acmlaversines@laligue60.fr](mailto:acmlaversines@laligue60.fr)

**JUILLET 2023**

Nom.....

Prénom :.....

Age :.....

Signature du responsable légal :

**Cocher d'une croix les présences**

**A remettre au plus tard le 28/06/2023, avant 10h**

Dates	7h30-8h	8h-9h	Journée 9h-17h	REPAS	17h-18h	18h-18h30	Séjours
Lundi 10							
Mardi 11							
Mercredi 12			Intervenant Viva Historia <input type="checkbox"/> (à cocher si présent)*				
Jeudi 13							
<b>Vendredi 14</b>							
Lundi 17							Séjour Maternel 4-6 ans PARC DE CHEDEVILLE Du 17/07 au 19/07 8 Places <input type="checkbox"/> (à cocher si présent)
Mardi 18							
Mercredi 19			Château de Pierrefonds <input type="checkbox"/> (à cocher si présent)*				
Jeudi 20							
Vendredi 21							
Lundi 24							Séjour 6-12 ans Domaine de Blangy à Hirson Du 24/07 au 28/07 20 places <input type="checkbox"/> (à cocher si présent)
Mardi 25							
Mercredi 26			Sortie à Base de loisirs de St Leu Desserent <input type="checkbox"/> (à cocher si présent)*				
Jeudi 27							
Vendredi 28							
Lundi 31							

\* Tous les enfants partent en sortie il n'y a pas d'accueil au centre.

**\* L'accueil de loisirs sera fermé le 14 Juillet**

**Navette "LA NEUVILLE EN HEZ"**

	10	11	12	13	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31
<b>Navette à 8h00</b>															
<b>Navette retour à 17h45</b>															

Service navette (forfait de 2€ supplémentaire pour le transport) en plus du prix de votre temps d'accueil

**RAPPEL**

L'inscription sur cette feuille est absolument obligatoire. **Merci de respecter la date de remise du document** pour une meilleure organisation (personnel, activités, repas cantine)

La facturation sera basée sur le document prévisionnel. L'ajustement des présences est possible jusqu'au dernier jour d'ouverture des inscriptions. Passé ce délai, l'annulation est impossible.

L'inscription aux sorties et séjours : Les places sont limitées et conditionnées par la présence sur l'activité classique de l'ACM. Une participation supplémentaire sera demandée pour les séjours, toute inscription sur ces activités est définitive et sera facturée sans possibilité de remboursement.

## AOUT 2023

Nom.....  
 Prénom :.....  
 Age :.....

Signature du responsable légal :

**Cocher d'une croix les présences**

**A remettre au plus tard le 17/07/2023, avant 10h**

Dates	7h30-8h	8h-9h	Journée 9h-17h	REPAS	17h-18h	18h-18h30
Mardi 01						
Mercredi 02			Sortie Potager des Princes <input type="checkbox"/> (à cocher si présent)*			
Jeudi 03						
Vendredi 04						
Lundi 07						
Mardi 08						
Mercredi 09			Sortie au Musée Gaillet <input type="checkbox"/> (à cocher si présent)*			
Jeudi 10						
Vendredi 11						
<b>Lundi 14</b>						
<b>Mardi 15</b>						
Mercredi 16			Sortie Piscine de Bresles <input type="checkbox"/> (à cocher si présent)*			
Jeudi 17						
Vendredi 18						
Lundi 21						
Mardi 22						
Mercredi 23			Rencontre Médiévale avec Amblainville <input type="checkbox"/> (à cocher si présent)*			
Jeudi 24						
Vendredi 25						
Lundi 28						
Mardi 29						
Mercredi 30			Sortie Mudo et Cathédrale <input type="checkbox"/> (à cocher si présent)*			
Jeudi 31						
Vendredi 01/09						

\* Tous les enfants partent en sortie il n'y a pas d'accueil au centre.

**\* L'accueil de loisirs sera fermé les 14 et 15 Août**

### Navette "LA NEUVILLE EN HEZ"

	1	2	3	4	7	8	9	10	11	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31	01/09	
Navette à 8h00																							
Navette retour à 17h45																							

Service navette (forfait de 2€ supplémentaire pour le transport) en plus du prix de votre temps d'accueil

**L'inscription aux sorties:** Les places sont limitées et conditionnées par la présence sur l'activité classique de l'ACM. Toute inscription sur ces activités est définitive et sera facturée sans possibilité de remboursement.

La facturation sera basée sur le document prévisionnel. L'ajustement des présences est possible jusqu'au dernier jour d'ouverture des inscriptions. Passé ce délai, l'annulation est impossible.